



NOUVEAU MONUMENT
INAUGURE LE 5 NOVEMBRE 2016
FINANCE PAR DES AIDES PUBLIQUES ET GRÂCE
A LA GENEROSITE DES HABITANTS DU VILLAGE,
ASSOCIATIONS ET AMIS DE TRAMBLY



TRAMBLY



AUX
ENFANTS
DE
TRAMBLY
MORTS
POUR
LA FRANCE

1914
1918

LES NOMS DES ENFANTS DE TRAMBLY MORTS POUR LA FRANCE EN 1914-1918 SONT INSCRITS SUR CE MONUMENT. ILS SONT CLASSÉS PAR DATE DE MORT ET PAR NOM D'ALPHABET. LE NOMBRE DE MORTS EST INDICÉ À CÔTÉ DE CHAQUE NOM.

Bulletin Municipal

N° 28—2016

RENSEIGNEMENTS UTILES

SERVICES

Mairie	03 85 50 46 98
Agence Postale	03 85 30 52 88
Ecole - Cantine Scolaire	03 85 50 43 28
SIVOS des Grosne	03 85 50 41 67
Halte garderie périscolaire «La Cigale»	03 85 50 47 36
Bibliothèque Municipale	03 85 50 43 28
Salle communale du «Mille Club»	03 85 50 41 28
Maison des Associations	03 85 50 46 98
Déchetterie Communautaire	03 85 50 45 08
Communauté de Communes Matour et sa région	03 85 50 26 45
Syndicat intercommunal des Eaux de la Haute Grosne	03 85 50 41 67
Office du tourisme Haut-Clunisois	03 85 59 72 24
Paroisse des Saints Apôtres	03 85 59 78 84
Maison paroissiale	09 80 38 53 74

SANTE—URGENCE

Pompiers 18	S.A.M.U. 15	Gendarmerie 17
Centre antipoison de Lyon		04 72 11 69 11
Pharmacie de garde		3915
E.D.F. (dépannage)		0 811 010 212
S.D.E.I. (Service des Eaux)		0 810 826 826
S.A.U.R. (Service des Eaux)		
Habitants des Entrées et de la Toule		03 85 88 76 76
A.D.M.R. Tramayes-Matour		03 85 50 58 75
Service de Soins à domicile		
Hôpital Corsin Tramayes		03 85 50 38 00
C.L.I.C. Association de coordination		
Gérontologique <u>Appel gratuit et anonyme</u>		03 85 59 30 60
Sida info service		0 800 840 800
Drogue info service		0 800 231 313
Allo enfance maltraitée		119
Enfance et partage		0 800 051 334
Fil santé jeunes		3234

LE MOT DU MAIRE

Chères Framblyronnes, chers Framblyrons,

L'année 2016 arrive à son terme et restera douloureuse dans notre souvenir. Des violences meurtrières ont encore endeuillé la France toute entière. Faisons le vœu que ces événements ne puissent se répéter et que 2017 nous apporte des jours meilleurs ; plus de croissance économique, de reprise de l'emploi, de sécurité.

Par ce bulletin, je viens vous adresser, avec toute mon équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux pour cette future année.

Que 2017 vous accorde une bonne santé physique et morale, qu'elle soit propice à l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle, associative et sociale.

Que cette année nouvelle vous apporte joie et bonheur.

Pour notre village, le point d'orgue de 2016 a été la reconstruction à l'identique du Monument aux morts et son inauguration le 05 novembre dernier.

Cette réalisation, grâce à la générosité des habitants, marquera l'histoire de Frambly pour les décennies à venir.

D'autres investissements ont pu se concrétiser malgré la baisse renouvelée des dotations de l'Etat : lavoir de La Vallée, aménagement de la Place de la Mairie, chaudière bois granulés au bâtiment de l'Ecole.

Au 1^{er} janvier prochain, la nouvelle Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier Entre Charollais Mâconnais regroupera 18 Communes ; les Elus municipaux et communautaires du territoire ont confirmé le siège de cette structure de 8 000 habitants, en Mairie de Frambly.

2017 verra de nouveaux travaux communaux se réaliser en fonction des aides et autorisations administratives obtenues.

Bravo aux associations et bénévoles qui au travers de leurs activités et manifestations contribuent positivement à l'animation de la vie locale de notre village.

Je vous encourage à parcourir les pages suivantes, riches d'informations pour tous.

Joyeuses fêtes et bonne année 2017 en vous invitant aux vœux de la Municipalité le dimanche 08 janvier, salle du « Mille Club ».



Bienvenue aussi aux nouveaux Framblyrons.

Chaleureusement.

Jean-Paul Aubague.

Sommaire

Renseignements	p 0
Le Mot du Maire	p 1
Sommaire	p 2
Cérémonies officielles	p 3
Budgets	p 4 et 5
Services de la Mairie et déchetterie	p 6
Agence Postale	p 7
Aménagement du village	p 8 et 9
Lavoir	p 10
Voirie	p 11
Les chalets de la Vallée	p 12
Chaudière bois	p 13
Vie scolaire	p 14
SIVOS des Grosne	p 15
SIVU enfance et jeunesse	p 16 et 17
Autour de l'église	p 18
A Cloche Pierres	p 19
Jeu des photos insolites	p 20 et 21
Photos des croix	p 22 et 23
Monument aux morts	p 24 et 25
Les Amis des fleurs et l'A.D.M.R.	p 26
PLUih et office du tourisme	p 27
Foyer Rural	p 28 et 29
Bibliothèque	p 30
Les chasseurs	p 31
Comité des Fêtes	p 32 et 33
Club des Aînés Les Roses de Noël	p 34
CCAS / Les Doigts d'Or	p 35
Amitiés Trambly-Vritz	p 36 et 37
Les conscrits	p 38 et 39
Décès hommages	p 40
Columbarium	p 41
Etat Civil	p 42
Ça s'est passé, il y a 100 ans	p 43
Notre commune en mouvement	p 44, 45 et 46
Nous réfléchissons...	p 47
Divers	p 48
Calendrier des manifestations	p 49

Les cérémonies officielles

8 mai

Fin de la seconde guerre mondiale

1939-1945



11 novembre

Fin de la grande guerre

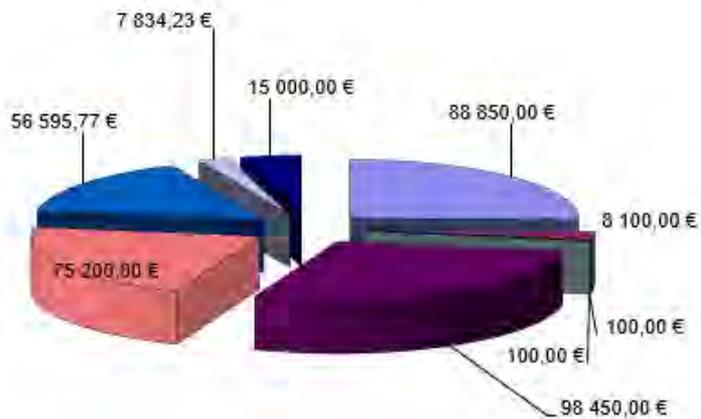
1914-1918



Budget Communal

Fonctionnement Dépenses en Euros

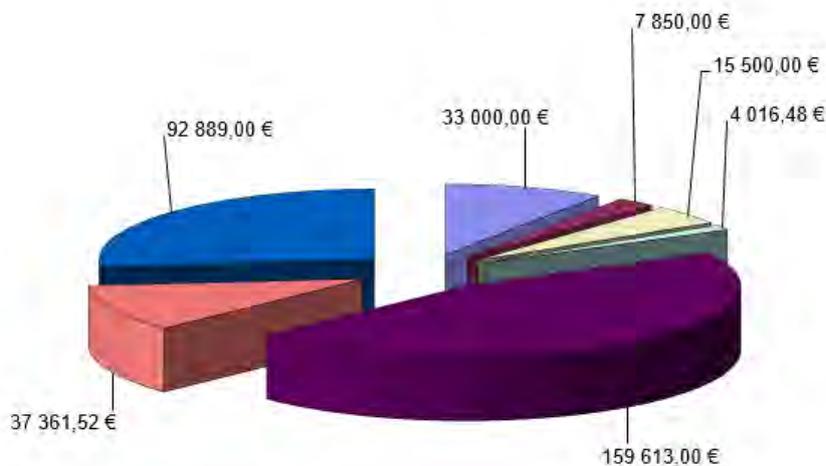
Montant : 350 230,00 €



- Autres charges de gestion courante et dépenses imprévues
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Atténuation de produits :
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Virement à la section d'investissement
- Opération d'ordre
- Dépenses imprévues

Fonctionnement Recettes en Euros

Montant : 350 230,00 €

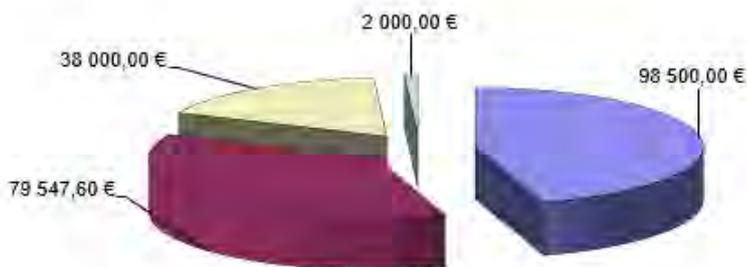


- Locations des immeubles
- Produits divers
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Contributions directes
- Résultats reportés
- Participations de l'Etat et autres

Budget Communal

Investissements Dépenses en Euros

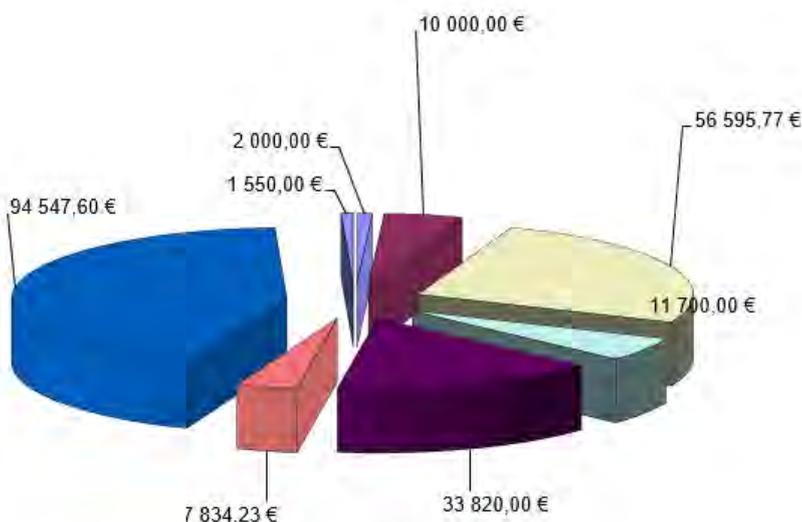
Montant : 218 047,60 €



- Opérations d'équipement
- Déficit antérieur
- Remboursement capital emprunts
- Dépôts et cautions

Investissements Recettes en Euros

Montant : 218 047,60 €



- Encaissements cautions
- Emprunt
- Virement de la section fonctionnement
- Dons legs
- Subventions diverses
- Opération d'ordre pour le compte de tiers
- Affectation résultat
- FCTVA

Service de la mairie

Secrétariat de Mairie

Tel : 03 85 50 46 98

Mail : trambly@wanadoo.fr



Jours et horaires d'ouverture du secrétariat :

- Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 18h
- Samedi : 14h à 18h

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, passer par l'Agence Postale de 13h30 à 16h
Egalement le samedi matin de 9h à 11h30

Permanence du Maire le samedi après-midi

Tarif 2017 du Mille Club :

Habitant de Trambly :

- 1 journée (12h) = 70 € + Forfait chauffage = 20 €
- 1 Week-end : 95 € + Forfait chauffage = 35 €

Habitant extérieur :

- 1 journée (12h) = 120 € + Forfait chauffage = 20 €
- 1 Week-end : 160 € + Forfait chauffage = 35 €
- Electricité : 0.22 € le kwh
- Caution : 150 € à la prise de possession de la salle
- Arrhes de réservation : 50% du montant de la location.

Renseignements et réservations auprès de :

Mme Marie-Thérèse Martinot
03 85 50 49 17 (heures repas)

Pensez à réserver
la salle plusieurs
mois à l'avance.



Déchetterie communautaire de Trambly :

tel. 03 85 50 45 08

Horaires d'été :

31 mars au 31 octobre

Lundi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

Horaires d'hiver :

1^{er} novembre au 30 mars

Lundi : 9h à 12h

Mercredi : 9h à 12h

Samedi : 14h à 17h



Il est rappelé que le tarif « habitant de Trambly » est exclusivement destiné aux Tramblyrons en résidence dans notre village, pour une utilisation personnelle de la salle ; le signataire du contrat de location doit bien être l'utilisateur des lieux.

Agence postale communale



Horaires ouverture agence postale :

Lundi au vendredi : 13h30 – 16h Levée du courrier à 15h30

Samedi : 9h – 11h30 Levée du courrier à 10h30



L'Agence Postale Communale est ouverte depuis le 1er juillet 2008 dans l'immeuble de la Mairie. Elle est tenue par Colette CHAINTREUIL, agent communal.

Nous vous rappelons les principales opérations qui peuvent être faites directement à l'Agence.

Service Postal :

Vente de timbres ordinaires et collections

Vente d'enveloppes « Prêt à poster » de 20 à 100 grammes - Lettre verte

Vente d'emballages Colissimo France

Affranchissement du courrier « simple », recommandé ou suivi – France ou international

Affranchissement de colissimo « simple » ou recommandé - France ou international

Retrait de lettres ou colis

Contrat garde de courrier ou réexpédition

Des timbres encore plus simples à utiliser !

À partir du 1^{er} janvier 2016, apposez un ou plusieurs timbres par tranche de poids sur votre enveloppe et le tour est joué !

Poids	Nombre de timbres*
Jusqu'à 20 g	1 timbre
Jusqu'à 100 g	2 timbres
Jusqu'à 250 g	4 timbres
Jusqu'à 500 g	6 timbres
Jusqu'à 3 kg	8 timbres

Ce dispositif concerne les affranchissements Lettre verte, Lettre prioritaire et Ecopli**.



**Sont exclues la Lettre suivie et la Lettre recommandée.

*Pour les conditions de la Lettre internationale, renseignez-vous au guichet ou sur laposte.fr

Augmentation du prix des timbres au 1er janvier 2017 :

Lettre prioritaire : 0.85 €

Lettre verte : 0.73 €

Ecopli : 0.68 €

Service Financier :

Retrait d'espèces sur compte courant ou compte épargne jusqu'à 350 € par période de 7 jours.

Dépôt d'espèces sur compte courant ou compte épargne jusqu'à 350 € par période de 7 jours.

Mise en circulation du nouveau billet de 50 euros le 4 avril 2017



Aménagement du village

L'entrée du Bourg de Trambly, et plus particulièrement la Place de la Mairie, a connu cet été une belle cure d'embellissement.

Le dernier bâtiment du tènement immobilier acheté aux consorts Domas en 2012 a été entièrement démoli.

Ce bâtiment conservé jusqu'à maintenant dans le cadre d'un projet de chaufferie centrale bois a vu l'effondrement de la toiture et du plancher ce printemps dernier ; il menaçait de tomber.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 06 avril dernier a décidé de solliciter auprès de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) un permis de démolir et de lancer une consultation pour les travaux de démolition en direction de différentes entreprises locales.

Suite au permis accordé le 07 juillet, les travaux de démolition ont été confiés à l'entreprise de terrassements Jaffre de Clermain pour un montant de 1 224 € T.T.C.

Cette démolition s'est déroulée les 25 et 26 juillet. Après avoir trié la charpente et les pierres de caractère, les autres matériaux ont permis un élargissement notable de la Place de la Mairie. Une vue imprenable sur La Vallée met en valeur le bâti du Bourg et notamment l'immeuble de la Mairie.



Le mur longeant la Place de la Mairie nécessitait un certain « relooking ». L'ancien enduit s'effritait. Dans le cadre de cet aménagement, le Conseil Municipal a décidé de le rabaisser pour améliorer la visibilité depuis cette Place.



Aménagement du village

C'est l'entreprise de maçonnerie Griffon de Vérosvres qui a été retenue pour ces travaux avec un coût de 8 133 € T.T.C.

Jointage côté voie communale et enduit côté Place, cette réhabilitation donne fière allure à ce site. En plus en lien avec l'Association « A Cloche-Pierres », la Municipalité a décidé de créer 3 niches dans le mur intérieur destinées à accueillir des vitrines de l'exposition de minéraux.



Au printemps prochain, des jardinières seront disposées sur ce mur, ce qui contribuera à donner à la rue de la Mairie un visage gai et fleuri.

Le 2ème grand parking du « Mille Club » créé l'année dernière a vu son aménagement se poursuivre pendant l'été. Un apport de 108 tonnes de « grès O,6 » (en provenance de Venedesse les Charolles) a été nécessaire pour le rendre vraiment utilisable par les automobilistes usagers de la salle et autres activités (concours de pétanque notamment).

Coût de l'opération : 5 892 € T.T.C.

7 tilia platyphyllos/tomentosa ont été aussi plantés pour apporter de l'ombre dans les prochaines années et embellir ce site avec sa vue remarquable.



Un revêtement bitumineux (réalisé par l'Entreprise Thivent) facilite son accès malgré la forte pente pour y arriver.

Le lavoir de la Vallée



Annoncés dans le précédent bulletin, les travaux de restauration complète du lavoir de « La Vallée » se sont déroulés au début de l'été.

Après appel d'offres, les entreprises David Ledesma, Charpentes à Trambly et Griffon, Maçonnerie à Vérosvres ont réalisé ce chantier.

Coût de l'opération :

- ◇ charpente (en bois douglas) : 4 620 € T.T.C
- ◇ maçonnerie (avec rejointement intérieur et extérieur) : 13 042 € T.T.C.

Ce lavoir de La Vallée, symbole du patrimoine vivant de

notre Village connaît maintenant une nouvelle jeunesse ; ce seul lavoir communal le méritait bien.

Trois aides pour cette réhabilitation ont été obtenues :

- * de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)
- * du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté
- * du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.



Des routes et des chemins

Durant l'année 2016, les réfections et les créations de voirie se sont poursuivies avec plusieurs axes de priorités :



- ◇ Réalisation d'un monocouche entre Présentin et Les Laboriers sur toute la longueur suite aux reprises partielles de l'année 2015 afin d'imperméabiliser le support.



- ◇ Reprofilage en enrobé dosé à 80kg/m² du haut du Bourg aux Charrières ainsi que la portion de route de Commerçon-Du-Haut mi-toyenne avec Dompierre-Les-Ormes.

- ◇ Création d'un enrobé au niveau de l'impasse des Charrières et de l'accès du deuxième parking du Mille Club.



- ◇ Remise en état de la ligne entre La Vallée et l'aire de loisirs avec du goudron recyclé. L'ensemble de ces travaux a été effectué par l'entreprise Thivent basée à La Chapelle-sous-Dun.

Parallèlement, l'entreprise Lacharme en collaboration avec les employés municipaux a assuré l'ensemble des entretiens au niveau du broyage des accotements et du curage des fossés.

De plus, l'entreprise Jaffre est intervenue pour un curage plus approfondi des fossés au niveau du secteur des Laboriers et des lagunes. Suite aux orages du printemps, elle a effectué la remise en état du chemin de Commerçon avec comme matériaux du goudron raboté. Elle a été également chargée de mettre la couche de finition en gravillon de diamètre 0.6cm sur le deuxième parking de la salle des fêtes.

Le débardage forestier reste une activité importante sur notre commune, il est à rappeler que des démarches administratives doivent être effectuées préalablement à la mairie afin d'éviter des dégradations importantes des chemins ruraux. Nous vous demandons de bien vouloir rester extrêmement vigilant à ce type de travaux. Différents points de non remise en état sont en cours de traitement.



L'année 2016 se termine. Nous nous orientons d'ores et déjà sur les travaux de 2017 avec notamment les différentes modifications à prendre en compte suite à la fusion des deux communautés de communes qui prendra effet à partir du 01 janvier 2017.

La commission voirie et l'ensemble des membres du conseil municipal restent à votre écoute pour diverses propositions d'amélioration sur l'ensemble de la commune.

Les chalets de la Vallée

Comme chaque année, nous avons accueilli des vacanciers, de nouveaux locataires et des invités à des réunions de familles Tramblyronnes.

Les locations « spéciales » au mois ou à la semaine permettent aussi à des salariés (en contrat de travail à durée déterminée) ou à des stagiaires en entreprises locales, de bénéficier d'un appartement meublé et tout équipé, proche de leur lieu de travail.

En 2016, le gîte n°1 a été réaménagé. La cuisine et la salle de bains ont été relookées (voir photos ci-dessous). Tous les murs ont été repeints en blanc. Nous l'avons aussi doté d'un réfrigérateur de grande capacité comme celui du gîte n°3.

En 2017, nous prévoyons de changer la literie de tous les gîtes.

Tarif année 2017 Gîtes n° 2 et 3 (hors électricité)	
1 week-end	100 €
1 semaine	200 €
1 mois (hors vacances scolaires)	385 €
1 semaine pour stagiaire	72 €
1 mois pour stagiaire	335 €

Tarif année 2017 (hors électricité) Gîtes n° 1 (réaménagé)	
1 week-end	110 €
1 semaine	220 €



Pensez à louer les gîtes, pour vos réunions de famille, .



Renseignements et réservations auprès du secrétariat de la Mairie au 03 85 50 46 98 ou de Christine VIVIER au 06 75 47 65 50 qui s'occupe plus spécialement de l'accueil des locataires et des vacanciers.

Chaudière bois granulés

Après plusieurs mois, voire plusieurs années de gestation, la mise en place d'un réseau de chaleur (chaufferie centrale bois) pour l'ensemble des bâtiments communaux n'apparaît pas pertinente d'un point de vue énergétique et économique, c'est la conclusion de 2 Bureaux d'Etudes indépendants ; ce projet est abandonné.

Néanmoins, le remplacement de la chaudière fioul du bâtiment Ecole/Cantine/Bibliothèque/Appartement locatif par une chaudière bois granulés permettrait à la Commune de réaliser une grande partie de gains environnementaux avec notamment près de 15 tonnes de CO₂ évitées.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 juin dernier a retenu après consultation de diverses entreprises spécialisées, la Sarl Gelin/Dury de Cluny pour la fourniture et l'installation d'une chaudière bois granulés.

C'est une chaudière de la marque Okofen d'une puissance de 32 kw qui a été mise en place pendant les vacances scolaires. Elle remplace la chaudière fioul vieille de plus de 30 ans au même endroit (sous la bibliothèque). Le silo d'une capacité de 7 tonnes a pu être disposé à côté dans un petit local inutilisé.

Coût total de l'opération : 23 467 € T.T.C. (avec remplacement de 2 radiateurs et séparation des réseaux pour l'appartement).

Cet équipement a bénéficié d'une subvention de 6718 € attribuée dans le cadre du Programme Energie Climat Bourgogne (PECB).

Parallèlement, la Municipalité a décidé d'adhérer à un groupement intitulé « ChauffOgranuls » (association loi 1901 basée à Gueugnon) dans le but de mieux négocier le prix à la tonne de granulés avec les fournisseurs. Fort de plus de 75 adhérents, ce groupement a acheté, sur la saison de chauffe précédente, 400 tonnes de granulés.

La première livraison de 5,3 tonnes au prix de 245,00 € la tonne T.T.C. a eu lieu le 22 septembre dernier par la Société MoulinVest de Dunières (Haute Loire)

Cette chaudière fonctionne depuis le 27 septembre à la satisfaction générale de tous les usagers.

« La Pellematic est alimentée automatiquement en granulés de bois depuis la réserve avec un système de vis sans fin ou un système d'aspiration, permettant une distance de 20 mètres entre la chaudière et la réserve, et une autonomie jusqu'à 1 année entière.

Cette réserve de granulé peut être située dans la cave, une remise à l'extérieur ou tout autre pièce adaptée de la maison, et est réalisée avec un silo textile Flexilo, ou un local aménagé pour cela.



Le granulé de bois ne prend pas beaucoup de place. Pour une maison individuelle de 140 m², il permet d'avoir une réserve pour une année entière d'autonomie en utilisant en moyenne 4 m² seulement de surface au sol. »



Des granulés de bois tout feu tout flamme

Vie scolaire



Pour sa dixième rentrée scolaire, M Alain DESCHENAUX a accueilli 23 élèves. Cet effectif est réparti entre 9 CM1 et 14 CM2.



L'an dernier, la classe a travaillé sur le thème du football et elle a été récompensée. Cette année, les élèves vont s'exercer à une nouvelle discipline .

En effet après les vacances de février, les enfants vont pouvoir bénéficier de 8 séances de rugby avec un moniteur de la fédération de rugby du club de MACON. Pour conclure ces séances, ils participeront en fin d'année scolaire à une rencontre inter écoles.

Tous les vendredis matins, les élèves iront à la bibliothèque et continueront de bénéficier de l'aide des bénévoles pour préparer leurs exposés et leurs séances de lecture. Une aide précieuse est fournie par cette belle équipe de bénévoles.

Les CM1 auront les mardis soir en première période un apprentissage à l'organisation de leur travail qui pourra être prolongé par la suite.

Ils participeront également à la mise en place d'un travail qui portera sur le secourisme en lien avec une demande de l'académie.



Cette année encore les enfants ont pu savourer les bons repas cuisinés par notre cantinière : Chantal Janin

Malgré les vols subis au sein de la cantine, les changements de fournisseurs suite à des fermetures d'établissement, Chantal a toujours su faire face pour que les enfants ne ressentent en rien tous ces changements.

En effet suite aux vols, le bureau a dû organiser des manifestations pour racheter du matériel et faire appel à la solidarité entre cantine, ainsi qu'à la générosité des donateurs et de la population.

Nous tenons à remercier vivement toutes les implications qui ont été faites durant cette période.

Du coté des enfants, ce fut une bonne année. Chantal leur laisse de l'autonomie dans le service, une responsabilité qu'ils apprécient.

Quant à la réception des règlements, celle-ci reste très disparate de mois en mois. Nous rappelons que pour le bon fonctionnement de la cantine il est nécessaire d'effectuer le paiement des repas toujours avant le 10 de chaque mois.

A noter : suite à la perte de la subvention du conseil général et à l'augmentation des cotisations auprès du SIVOS, le prix du repas des enfants est passé de 2.70€ à 2.80€.

Le prix de revient total d'un repas passe ainsi à 3.02€.

Nous souhaitons vous rappeler que ce service ne peut être maintenu en l'état sans l'implication de tous.

Comme chaque année vos dons de légumes sont les bienvenus et des plus appréciés.

Bureau de la cantine : Présidente : Batista Virginie

Trésorier : Balvay Christophe

Cantine : 03 85 50 43 28

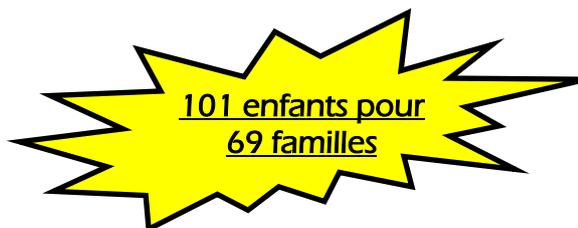


SIVOS DES GROSNE

Année 2016 - 2017

Communes	ST LEGER	GERMOLLES	TRAMBLY	ST PIERRE	EXTERIEURS	TOTAL
ST LEGER	4	1	4	5	Trades 1	16
GERMOLLES	6	1	5	4	Tramayes 1	17
TRAMBLY	6	2	8	6	Trades 1	23
ST PIERRE	6	2	8	8	Tramayes 2	26
ST PIERRE Primaire	3	1	5	9	Cenves 1	19
TOTAL	25	7	30	32	7	101

St Léger : grande section maternelle, CP, Germolles : CP et CE1 Trambly : CM1 et CM2, St Pierre : petite et moyenne section maternelle, St Pierre : CE1 et CE2



Budget 2016 du SIVOS Section de Fonctionnement

Dépenses	217 463.88
Toutes fournitures	72 493.00
Charges de personnel	137 850.00
Dépense imprévues	1 594.88
Autres charges de la gestion courante	5 526.00
Recettes	217 463.88
Excédent de Fonctionnement	13 563.88
Produits de services	14 900.00
Subventions diverses	
Subvention départementale : (25 400.00€)	
Subvention des communes : (163 600.00 €)	
St Léger s/B : 37 319.66 €	
St Pierre le V. 54 801.57 €	
Trambly 53 721.43 €	
Germolles s/G 17 757.34 €	
	189 000.00



S. I. V. U.



Garderie périscolaire « La Cigale »



Depuis deux ans que la réforme des rythmes scolaires a été mise en place avec le RPI des Grosnes et le SIVU, les enfants bénéficient d'activités de découvertes culturelles, artistiques, citoyennes et surtout ludiques.



Cette année ils vont aborder les trois thèmes suivants :

- ♦ Linogravure et impression : cette activité consiste à réaliser des objets pré-imprimés sur du lino par une presse manuelle puis gravés. L'intervenante sera Céline THOUE de l'association Epluche Doigts.
- ♦ " Langues des signes " : les enfants vont découvrir l'auteur et illustrateur Séverine THEVENET, la magie de ses livres et créer leur propre production.
- ♦ Activité nature : Elodie DESROCHES, animatrice qualifiée du SIVU, va permettre aux enfants de découvrir la nature, les petits êtres vivants ...

Toutes ces activités vont s'intégrer dans le temps de garderie du soir de 17h à 18h30 un jour par semaine selon le calendrier défini par l'équipe d'animation du SIVU.

Les enfants peuvent donc être accueillis tous les jours comme suit :

- ♦ Accueil du matin : 5 jours par semaine dès 7h30 et sur demande à partir de 7h15 en prévenant le vendredi de la semaine précédente
- ♦ Accueil du soir : 4 jours par semaine jusqu'à 18h30



Les enfants peuvent être accueillis par : Pamela ROUGEOT, Laëtitia DURAND, Mylène PRUNOT et Elodie DESROCHES.

Cette année, le conseil syndical a dû mettre en place deux tarifs à la demande de la CAF, en fonction du coefficient familial . Toujours dans un souci de maintenir un accès à toutes les familles vous pourrez voir sur la page suivante les tarifs qui restent abordables.

Les enfants bénéficient d'une équipe d'animation de qualité, impliquée et dévouée.

Que tous les parents soient rassurés, ce service sera maintenu avec la même qualité suite à la fusion des communautés de communes.

S'ajoute à cette belle équipe, la garderie qui a lieu entre la fin du temps scolaire et l'arrivée du bus animée par Chantal JANIN notre cantinière.

Assistants maternelles agréées



Marguerite BOUILLET à La Vallée 03 85 50 45 42

Laurence FERRIER au Moulin de la Vallée 03 85 34 25 13

Gwendoline VAILLER à La Croix Saint-Clair 03 85 38 47 41



SIVU ENFANCE JEUNESSE DE LA HAUTE GROSNE

Flash Info : Tarifs des garderies périscolaires et de l'accueil de loisirs du mercredi

Année scolaire 2016-2017

GARDERIES PERISCOLAIRES pour les enfants scolarisés de la maternelle* (*à partir de 3 ans révolus) au CM2



Elles accueillent les enfants scolarisés en écoles maternelle et élémentaire. Les garderies périscolaires de La Chapelle du Mont de France, Dompierre les Ormes, Matour, Trambly, Tramayes et Vérosvres ouvrent à 7h30 et ferment à 18h30. L'accueil peut se faire dès 7h15 à la demande des parents.

Si votre enfant est scolarisé et a moins de 3 ans, une demande de dérogation doit être effectuée à la PMI. Prendre contact avec le SIVU au préalable. (03-85-59-76-58)

La CAF de Saône et Loire impose pour les accueils périscolaires la mise en place à partir de la rentrée d'une tarification en fonction du quotient familial. Pour connaître votre quotient familial applicable n'hésitez pas à prendre contact avec le SIVU en vous munissant de votre numéro allocataire CAF (03-85-59-76-58).

PERISCOLAIRE	SIVU Habitants Com. com. de Matour et sa région et habitants de Tramayes		Hors SIVU	
	QF<1001	QF>1001	QF<1001	QF>1001
Accueils périscolaires				
accueil séance matin	2,00 €	2,10 €	2,40 €	2,50 €
accueil séance soir	3,00 €	3,10 €	3,60 €	3,70 €
forfait trimestre matin	65,00 €	66,00 €	78,00 €	79,00 €
forfait trimestre soir	96,00 €	97,00 €	116,00 €	117,00 €
forfait trimestre matin et soir	138,00 €	139,00 €	166,00 €	167,00 €
forfait retard par 1/4 h de retard/enfant	2,50 €		2,50 €	

Pour tous renseignements contacter lors des vacances scolaires d'été le sivu au 03-85-59-76-58. Les dossiers d'inscription et le règlement intérieur sont disponibles : www.sivu71.fr ou sur demande au SIVU.

Lors de l'année scolaire contact des garderies périscolaires :

La Chapelle Mt de France 03-85-50-26-41 **Matour** 06-89-61-82-12 **Trambly** 03-85-50-47-36

Dompierre les Ormes 06-38-81-45-27 **Tramayes** 03-85-50-58-11 **Vérosvres** 03-85-24-80-72

La matinée du mercredi étant une matinée scolaire, l'accueil de loisirs du mercredi prend en charge les enfants préalablement inscrits pour le repas de midi et les activités de l'après-midi (fin de journée 18h). Un ramassage est organisé en fonction des demandes pour permettre l'accessibilité des services. Le transport aller s'effectue à la sortie de l'école ou à l'arrêt du transport scolaire. Les enfants sont véhiculés sur le site de Matour. Ils déjeunent puis des activités sont organisées l'après-midi. Le retour du soir peut être organisé sur Matour, Dompierre les ormes et Tramayes.

L'ILE AUX ENFANTS Accueil de Loisirs du MERCREDI pour les enfants scolarisés de la maternelle* (* à partir de 3 ans révolus) au CM2

Mercredi (quand école le matin)	SIVU Habitants Com. com. de Matour et sa région et de Tramayes		Hors SIVU	
	QF<1001	QF>1001	QF<1001	QF>1001
mercredi avec transports, repas du midi, goûter et animation jusqu'à 18 h	11,00 €	11,10 €	13,20 €	13,30 €

Pour tous renseignements contacter le SIVU au 03-85-59-76-58. Les dossiers d'inscription et le règlement intérieur sont disponibles : www.sivu71.fr ou sur demande au SIVU. L'accueil de loisirs fonctionne aussi à chaque période de vacances scolaires, le programme et les tarifs sont diffusés un peu avant la période des vacances dans le cartable des enfants et sont consultables sur le site internet : www.sivu71.fr

Notre église encore bien vivante



Un début d'année "en fanfare", ou plus exactement "en chœur", fin janvier dans notre église de Trambly : A Piacere, le Val d'Arconce, le Chœur d'Hommes du Charolais-Brionnais, trois chorales rassemblées pour unir leurs voix au profit de la Maison Paroissiale. Une prestation musicale de qualité, un public venu nombreux, une rentrée d'argent substantielle pour contribuer au financement de l'ouvrage et puis bien sûr, une animation de plus au cœur de notre village.

Notre église n'est peut-être plus utilisée régulièrement comme dans le temps, et beaucoup le regrettent, mais elle reste encore souvent fréquentée. Une messe par mois, de nombreuses rencontres : éveil à la foi pour les plus petits, temps forts pour les enfants préparant leur profession de foi, répétitions de chants ... Pas de mariages par contre cette année, mais quelques baptêmes et malheureusement, l'accompagnement de nos trois tramblyrons disparus : Alain Chanut, Irène Bouillet et Ginette Dufour.

Notre église est toujours aussi appréciée des visiteurs de passage, touristes comme gens du pays, qui ont la curiosité d'en faire le tour et d'y entrer. La balade "A Cloche-Pierres" permet à la fois d'admirer la beauté de son architecture extérieure et d'apprendre à l'intérieur, d'Avril à Octobre, quelques faits marquants de son histoire.

Le Comité de Restauration veille régulièrement à ce que l'église soit toujours propre, belle et accueillante. Un grand ménage de temps en temps, histoire de déranger les quelques araignées qui auraient la mauvaise idée d'y tisser leur toile. Une tête de loup télescopique, un aspirateur récemment achetés, balais, brosses et chiffons, de la bonne volonté, beaucoup d'huile de coude, et tout cela suffit à l'affaire.

Un souci récurrent pourtant depuis déjà un certain temps : par gros orages, il arrivait que l'eau s'infilte malencontreusement sous la porte de la sacristie. Pièce inondée, quelques dégâts. Sollicitée, la commune a pourvu à ces dommages en faisant creuser un caniveau devant la petite porte extérieure. Le Comité de Restauration participera évidemment aux frais engendrés par ces menus travaux.

Deux autres participations financières du Comité ont déjà été réalisées en cours d'année sous forme de dons : un geste pour aider à la restauration du Monuments aux Morts, un autre pour contribuer au financement de la Maison Paroissiale.

A Cloche-Pierres



16 MARS Assemblée Générale

Lors de cette assemblée, diverses manifestations ont été prévues pour l'année 2016, et la cotisation de 10 euros par adhérent est reconduite.

17 MARS : remise en état et mise en place des Minéraux et Fossiles.

Changement de l'expo à l'agence postale, mise en place de la collection offerte par Madame GAUTHEY de Paray le Monial.

18 - 19 JUIN : 6ème Bourse aux Minéraux et Fossiles

A cette occasion, nous avons eu 11 exposants professionnels et 220 visiteurs.

Pour l'animation, cette année encore, Gérard HERMANN de Nîmes (lapidaire formateur) et Luc DENIEUL (artiste sculpteur) ont agrémenté les deux journées.

Il ne faut pas oublier la restauration « succulente » de notre Chef Cuisinier Jean BACONNET.



27 JUIN : visite de l'atelier de Mr GANDREY à Tramayes

qui a refait à l'identique le Monument aux morts de Trambly en pierre de Comblanchien (dite ingélive)

A l'automne, lors de la restauration du mur du parking de la mairie, 3 niches ont été créées et réservées pour l'expo de minéraux dits « thérapeutiques » étant donné l'intérêt porté par la clientèle lors de la dernière Bourse.



Sculpture de M. Gandrey

En octobre, Mr ROHMER de Cenves offre une collection de minéraux et de fossiles de la région de Tramayes et de Solutré.

26 NOVEMBRE : Vente de brioches

27 NOVEMBRE : premier LOTO

Les bénéfices seront destinés à aménager et entretenir les différentes vitrines.



Bourse de Trambly les 18-19 juin 2016

Jeu des photos insolites

Connaissez-vous bien notre village ?

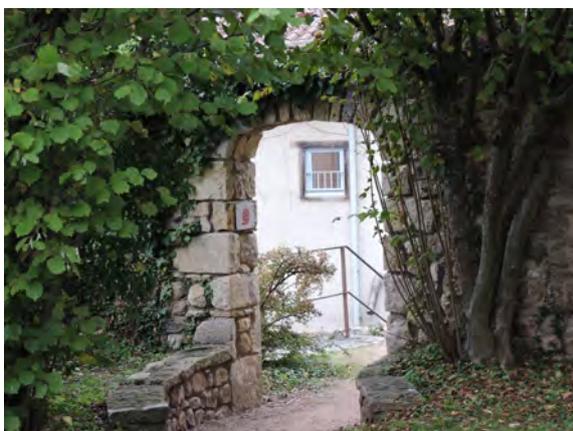
16 Croix ont été immortalisées dans différents secteurs de la Commune. Toutes bien visibles d'une voie publique, leurs images vous feront parcourir les hameaux de Trambly. Mais attention, une photo n'est pas située sur le territoire de la Commune.

Bonne observation et belles découvertes.

Le nombre de rond bleu à côté du nom du hameau détermine le nombre de photos sur ce lieu. Il faut indiquer le numéro de la photo dans les ronds bleus sur le bulletin réponse. Ce bulletin de participation au jeu concours est situé sur l'invitation des vœux de la Municipalité.

Les résultats de ce jeu seront dévoilés lors de la journée destinée à nos aînés le 05 mars prochain. Un tirage au sort déterminera le ou les gagnants (es).

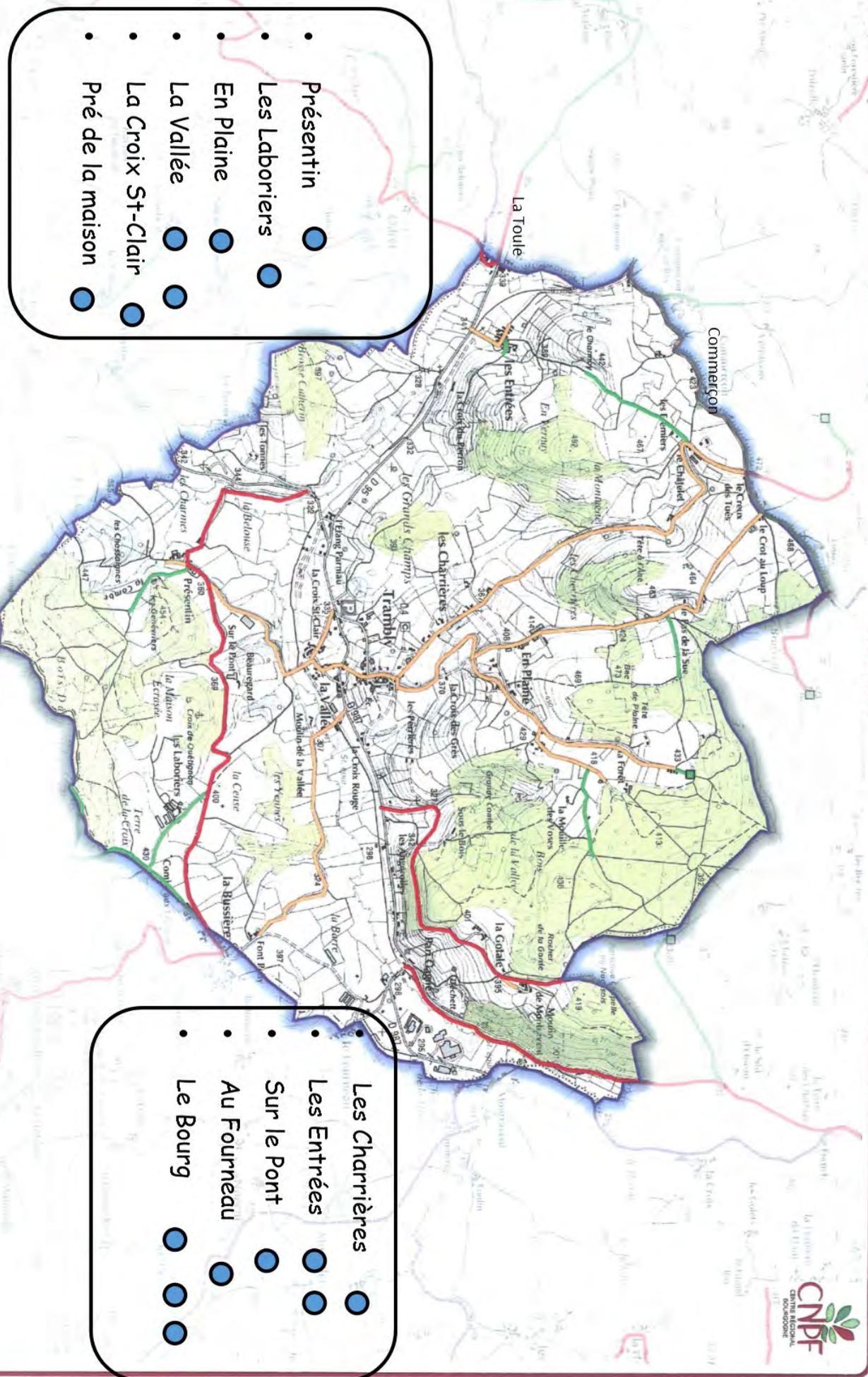
Des lots surprises sont à gagner.



Ces photos ne font pas partie du jeu mais si cela vous amuse : cherchez ...



TRAMBLY



- Présentin ●
- Les Laboriers ●
- En Plaine ●
- La Vallée ●
- La Croix St-Clair ●
- Pré de la maison ●

- Les Charrières ●
- Les Entrées ●
- Sur le Pont ●
- Au Fourneau ●
- Le Bourg ●

— VC d'intérêt forestier — Voies communales — Routes forestières ■ Places de dépôt de bois ■ Plate-forme bois énergie

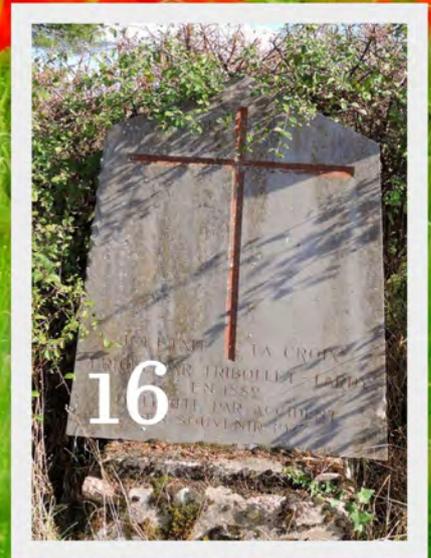
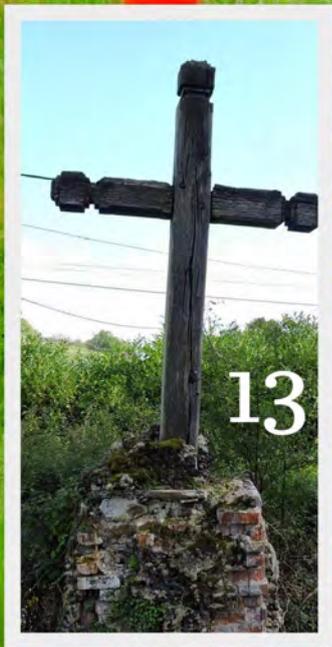
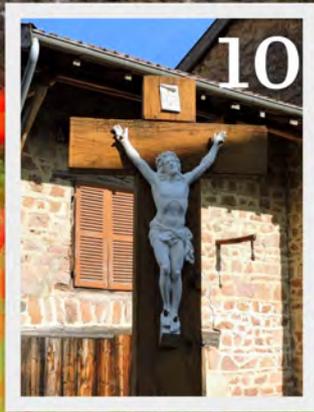
0 1 2 km

Unité de transformation du bois

novembre 2015







Le nouveau Monument aux morts

Evoquée dans les bulletins municipaux 2014 et 2015, la restauration complète du Monument aux morts s'est concrétisée cette année.

La création de ce nouveau monument a été confiée à un sculpteur sur pierres, Loïc GANDREY de Tramayes ; après plus de 600 heures de travail solitaire et minutieux de mai à octobre dans son atelier, le nouveau monument a été édifié au même emplacement : une copie conforme à l'original (avec toujours de la pierre de Comblanchien, pour un poids de 7 tonnes) et une reproduction à l'identique des sculptures et les quelques 800 lettres gravées.



Avec le concours de la fondation du Patrimoine Bourgogne, la souscription lancée par la Municipalité auprès de la population pendant 18 mois a connu un réel engouement ; le Maire et le Conseil Municipal remercient à nouveau tous les habitants, amis de Trambly et les associations locales qui ont participé à ce bel élan de générosité ; ils ont témoigné par de là cette contribution financière, à honorer dignement les victimes des guerres.

Le **samedi 05 novembre** a été un jour exceptionnel et mémorable pour notre village rassemblé très nombreux sur la place centrale du Bourg, chère aux cœurs des Tramblyrons à l'occasion de l'inauguration de ce nouveau monument.



Malgré un temps gris et légèrement pluvieux, ce fut une belle cérémonie qui a débuté à 10 h.30 avec la participation de la batterie fanfare de Mâcon. Après les sonneries réglementaires et la Marseillaise, les enfants de Trambly ont lu un par un, drapeaux tricolores en mains, les 39 noms des

morts pour la France pendant les deux guerres,

Le Maire assisté de Mme la Sous-préfète et du Conseiller Départemental ont déposé les gerbes de la Municipalité et du Département.

Tour à tour, le Maire, Jean-Paul Aubague, Jean-François Cognard, Conseiller Départemental, Marie Mercier, Sénateur de Saône-et-Loire et Marlène Germain, Sous-Préfète, Directrice de Cabinet de M. le Préfet de Saône-et-Loire se sont réjouis de cette réalisation. Ils ont rappelé que ce nouveau monument perpétue ce devoir de mémoire prenant encore plus sa dimension aujourd'hui dans

le cadre des cérémonies du centenaire de la grande guerre 1914/1918.



Jean-Loup Aulas a lu le message prononcé par son grand-père lors de l'inauguration du 14 août 1921.

Ces discours émouvants ont marqué l'assistance.

Le nouveau Monument aux morts



Un copieux vin d'honneur servi dans la cour de la Mairie a permis à tous les participants de fêter cet évènement.



De nombreuses personnalités du territoire avaient tenu à être présentes outre les membres déjà cités : Dominique Piard et Hervé Raynaud, Conseillers Départementaux,

Jean-Patrick Courtois, Maire de Mâcon, Charlotte Danet, Directrice du Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, les Maires du nouveau territoire St Cyr-Mère Boitier, des représentants des anciens combattants de Matour et bien-sûr de très nombreux tramblyrons et amis du village.



Ce nouveau monument a coûté 31 300 € avec l'aménagement de la murette qui l'entoure et la gravure rappelant la date de l'inauguration avec des remerciements aux financeurs.

- La souscription auprès des habitants et des associations a rapporté : **13 000 €**
- Une subvention du Conseil Départemental a été accordée pour : **8 000 €**
- La Dotation Parlementaire de la Sénatrice Marie Mercier : **5 000 €**
- La Fondation du Patrimoine : **2 700 €**
- L'Office Départemental des Anciens Combattants : **1 600 €**

L'autofinancement communal reste ainsi à **1 000 €**.

La Municipalité et les tramblyrons sont fiers de cette réalisation qui marquera l'histoire pour les décennies à venir.



Les amis des fleurs



LES QUATRE SAISONS

"L'été qui s'enfuit est un ami qui part" selon Victor HUGO.

Pour l'équipe de fleurissement, c'est le temps de se remobiliser autour des travaux d'automne : arrachage des fleurs d'été et plantation des pensées (parterre du nouveau Monument aux Morts, jardinières de l'église et de la Mairie).

Et comme le dit si bien Lionel BOISSEAU "l'hiver, c'est la saison du recueillement de la terre, son temps de méditation, de préparation".

Raison pour laquelle les massifs ne reprendront de couleurs qu'au printemps.

Le fleurissement, c'est aussi **le temps des belles initiatives** :

- ♦ Installation de rondins de bois dans les massifs de l'école (travail réalisé par Jean-Pierre et Jean).
- ♦ Fleurissement assuré par les CM1 et CM2 de Trambly)
- ♦ Création d'un massif au bout de la rue Serpentine par Medhi et Christophe (à partir de récupération de matériaux et plantes vivaces). A voir au hasard d'une promenade.
- ♦ Installation de jardinières sur le nouveau muret en face de la Mairie



Le fleurissement, c'est aussi **le temps des questionnements** :

Maintien des massifs en haut de la rue de l'église ?

Des jardinières sur le muret de l'ancienne Cure ?

L'équipe de fleurissement vous invite à venir à sa rencontre lors des événements suivants :

Nous remercions toutes ces

"petites mains" qui, par leur dynamisme et leur bonne humeur, contribuent au charme de ce village.

A.G : 15/01/2017
Loto : 19/02/2017
Marché aux fleurs : 14/05/2017



L'A.D.M.R.

L'ADMR Tramayes-Matour depuis plus de 50 ans à votre service dans votre commune !

Pour vous apporter l'aide et le soutien à tous les stades de la vie, nos différents services sont :

-Aide aux familles (garde d'enfants, accompagnement, maternité, naissance, maladie, ...)

-Aide aux personnes malades et handicapées

-Aide aux personnes âgées (pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible)

- Aide au confort - Portage repas - Téléassistance

Et si vous souhaitez en savoir plus sur nos services et sur les aides dont vous pouvez bénéficier (le reste à charge déductible à 50% des impôts), venez nous rencontrer au bureau à l'adresse suivante

Maison de santé

8, Rue de l'Hôpital 71520 Tramayes

03.85.50.58.75.

PLUi

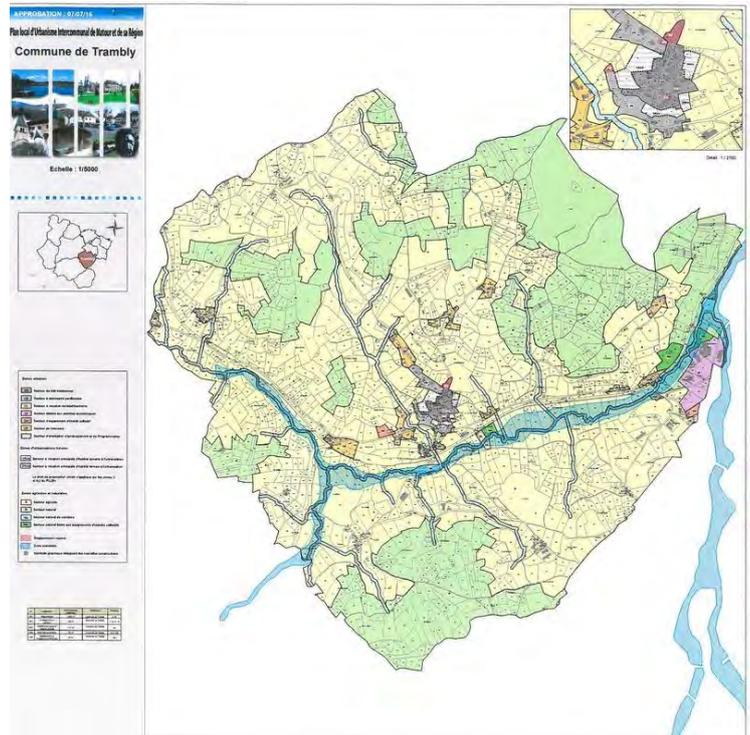
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.i) a été approuvé par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 07 juillet dernier.

Il est maintenant opposable au tiers et remplace notre Carte Communale.

Le règlement de ce P.L.U.i. (le même pour les 11 Communes de la Com.Com.) est consultable sur le site Internet de la Com.Com. : matour-et-region@orange.fr ou en Mairie.

ATTENTION : tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une maison, atelier, dépendance, etc... doivent faire l'objet d'une demande préalable en Mairie (bien anticiper avant le début des travaux) : modification ouvertures, fenêtres, portes, toitures, façades, clôtures, etc....

Se renseigner auprès du Secrétariat de la Mairie.



L'office du tourisme du Haut-Clunisois

Après un printemps décevant en termes de fréquentation touristique sur le territoire du Haut-Clunisois comme un peu partout en France, la saison a démarré avec retard. Le mois de juillet fut calme jusqu'au 20 (fréquentation globale en baisse), mais le mois d'août a largement redressé la situation. Pour résumer, une saison estivale correcte grâce à la qualité de l'accueil des prestataires et de l'offre touristique locale et périphérique qui répond à la demande croissante en matière de balades et randonnées, patrimoine, oenotourisme. Soyons vigilants sur l'entretien et la signalisation de nos sentiers et de notre petit patrimoine rural (murets, haies, puits, croix routières ...) : ils sont le gage d'une fréquentation touristique fidèle !

L'Office de Tourisme œuvre tout au long de l'année à l'animation, à l'entretien et au développement du réseau de balades et randonnées par :

- les balades nocturnes
- les circuits Randoland pour les enfants
- les « géocaches » (chasses aux « trésors » avec GPS)
- la réalisation de circuits-vélo
- l'organisation de la randonnée équestre (à Brandon cette année)
- la coordination de l'entretien et de la mise à jour des balisages des circuits de balades vertes, en partenariat étroit avec la Communauté de communes
- l'édition d'une pochette présentant l'ensemble de l'offre de circuits balisés sous forme de fiches communales

Par ailleurs, l'Office de Tourisme renforce l'attractivité du territoire par l'organisation de manifestations à forte notoriété : marché de Noël,... et par la valorisation des produits locaux, dans le cadre de la boutique installée au sein du bureau de Matour. En travaillant sur l'organisation d'actions collectives avec les territoires voisins (chasse aux merveilles pendant les vacances d'automne, par exemple), il démultiplie l'impact de sa communication et cible des clientèles régionales proches qui recherchent calme, nature et authenticité rurale.



En plus de ses missions de base (mise à disposition d'une documentation touristique diversifiée, notamment prochainement par l'édition de cartes postales, de moyens de communication numérique, services divers (wifi gratuit, photocopies,...) et bien sûr accueil de qualité sur 2 lieux en saison) l'Office de Tourisme développe la connaissance mutuelle entre prestataires locaux, et avec nos voisins les plus proches par l'organisation de journées d'échanges entre prestataires touristiques (éductours) organisées au printemps et à l'automne.

Enfin, cette année aura été celle de la préparation de la fusion des territoires de la région de Matour et du Mâconnais-Charollais, avec également la réunion des 2 offices : un territoire plus vaste, plus riche, plus dynamique, grâce à la participation de chacun.

Si vous aimez votre territoire, si vous souhaitez le faire connaître et aimer, n'hésitez pas : adhérez à l'Office de tourisme

FOYER RURAL



Animer et développer la vie du village sont les principales vocations du Foyer Rural. Ces actions sont possibles grâce au partage et à l'envie de "faire ensemble".

Le Foyer Rural participe à la vitalité de notre commune en proposant des activités variées, sportives, ludiques et culturelles destinées à tout public. Ces moments (activités régulières, ponctuelles et diverses manifestations) rapprochent toutes les générations et les communes aux alentours.

LES ACTIVITES REGULIERES

Gymnastique : le mardi de 18h30 à 19h30, 14 personnes se retrouvent à la salle du Mille Club. Au programme : séance de cardio, enchaînements, renforcement musculaire et abdominaux. Une demi-heure de stretching clôture la séance. Toute personne intéressée à rejoindre ce groupe est invitée à prendre contact avec le bureau du Foyer Rural.

Responsable : Colette Chaintreuil.

Pilates : le mercredi de 18h30 à 19h30, une vingtaine de personnes est inscrite cette année. Responsable : Maryse Tarlet

Danse de salon : le mercredi de 20h30 à 22h30, une trentaine de personnes viennent danser. Nous avons un bon groupe de fidèles motivés, et chaque année quelques nouveaux, encadrés par Monsieur Patuel.

Responsable : Marie-Thérèse Martinot.

Art Floral : le jeudi après midi et soir et le vendredi après midi une fois par mois une vingtaine de personnes se retrouve autour de Ginette Philibert pour réaliser de superbes sculptures à partir de fleurs et autres végétaux. Responsable : Josette Aubague



Vannerie : les samedis après midi d'octobre à mars une vingtaine de personnes se retrouve autour de René Perche qui leur apprend à confectionner des corbillons et paniers en côte de châtaigner et osier. Responsable : Annie Wenner

Le fonctionnement de l'association repose sur des personnes bénévoles présentes toute l'année pour assurer l'organisation, la gestion du Foyer et la mise en place de manifestations événementielles ou ponctuelles.

La composition du bureau 2016-2017 est la suivante :

Co-présidents : Pascaline Dury, Annie Wenner et Bernard Perrin

Secrétaire : Colette Chaintreuil

Trésorière : Chantal Janin

Trésorière adjointe : Florence Genette

LES PARTENAIRES Le Foyer de Trambly adhère au Foyer Rural de Grand Secteur du Clunisois (FRGS) et Villages Solidaires en Haute-Grosne. Il collabore également étroitement avec le Sivu Enfance-Jeunesse.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien.

Le foyer rural est ouvert à toute nouvelle demande ou proposition d'activités

FOYER RURAL

DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Randonnée pédestre : le 13 mars. 5 circuits pédestres ont été proposés. Nous avons décidé d'abandonner les circuits VTT, vu la lourdeur d'organisation. Cette année la date avait été avancée au 13 mars. Le temps était pourtant clément, mais participation moyenne. La soupe à l'oignon à l'arrivée a été fort appréciée.

L'équipe ne se décourage pas pour autant, et nous vous donnons rendez vous le 12 mars 2017, pour la prochaine édition de la randonnée Serpentine.

La nouvelle équipe de jeunes a fait recette avec les gaufres, très encourageant pour une première !

Vide grenier : le 10 juillet. Les exposants sont venus nombreux cette année, mais timide participation des visiteurs. Le Foyer réfléchit à une nouvelle organisation de cette manifestation.

Rendez-vous le 9 juillet 2017.

Ciné en plein air dans le cadre de Cinévillage : le 22 juillet avec projection du film « La Vache » Le temps incertain nous a contraints à faire la séance dans la cour de l'école. De nombreux spectateurs se sont déplacés quand même.

Après midi jeux : le 19 novembre en partenariat avec le Sivu. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de « la semaine nationale du jeu » Cette année nous avons fait appel à une association « Allez on joue » qui apporte des jeux nouveaux : jeux de construction jeux du monde...

Cette année un nouveau groupe de jeunes s'est créé. Ils ont assuré les gaufres pour les deux manifestations majeures du Foyer Rural, la rando et les puces. Cette première expérience a été très concluante pour eux.



Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de date pour réunir et remercier les bénévoles autour d'un pique nique.

La bibliothèque

Des livres pour tous les goûts et tous les âges vous attendent à la bibliothèque, des livres pour découvrir, pour s'évader, pour rêver, pour rire et sourire, pour apprendre, s'ouvrir aux autres et au monde: plus de 4000 ouvrages, romans de tous genres, magnifiques documentaires, albums pour enfants, bandes dessinées, revues diverses.

Le fond de livres s'enrichit chaque année grâce:

- à l'aide de 600€ de la municipalité, que nous remercions. Elle permet d'acheter quelques nouveautés, souvent les derniers prix littéraires, et assure le fonctionnement.

- à la vente, lors des puces, d'ouvrages en double exemplaire

- aux nombreux dons tout au long de l'année. Un grand merci aux donateurs.

- enfin à la mise à disposition par la bibliothèque départementale d'environ 500 ouvrages. Rappelons que tous les 15 jours, une navette de la bibliothèque départementale apporte les livres qui ont été commandés.

Nous sommes abonnés à 2 revues: la *Salamandre Junior*, pour les enfants, cahiers très bien documentés et ludiques sur la nature, ainsi que *les 4 saisons du jardinage biologique*, très demandé.

En pratique

Prêt gratuit de 3 ouvrages pour 3 semaines.

Permanences le mercredi de 13 h 30 à 15 h et le samedi de 14 à 16 heures.

Possibilité de commander gratuitement des ouvrages à la bibliothèque départementale.

La fréquentation

Actuellement, 108 personnes sont inscrites, dont 24 scolaires et 2 groupes: la garderie et la Maison des Assistantes maternelles de St-Léger. Au 10 novembre, 1518 livres ont été empruntés depuis janvier.

Ceci est satisfaisant pour une commune comme la nôtre, mais nous constatons que les lecteurs adultes viennent avec moins d'assiduité et les permanences sont souvent calmes.

En plus du prêt d'ouvrages, elles sont des moments de rencontre. Alors, venez pousser la porte!

La bibliothèque, par contre, s'anime, fourmille même, lors de l'accueil de la classe, le vendredi matin. Les enfants en profitent souvent pour se documenter pour leurs exposés, accompagnés dans leur recherche par une bibliothécaire. Et quel bonheur de les voir par petits groupes, dans les coussins, autour des tables, dans les gradins, se plonger seuls ou à plusieurs dans les albums, les BD, les documentaires animaliers ou autres. Les plus gros succès: les animaux, Max et Lili, Les Légendaires et l'indémontable Titeuf!

Très souvent, un groupe d'enfants présente aux autres un livre qu'il a particulièrement aimé. Et sinon, c'est au tour de l'une des bibliothécaires de lire ou de présenter des collections.

Les animations

- Mi-décembre 2015: Exposition "*Sur les chemins de l'École*", prêtée par le Conseil Départemental. Une découverte pour beaucoup d'enfants des conditions d'accès (ou non) à l'école dans le monde entier. En complément, des bénévoles de LACIM (Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) de Tramayes ont présenté un film relatant l'aide à construction d'une école et d'un puits en Afrique. Des dizaines de livres sur les enfants du monde ont été empruntés.

- Février, en collaboration avec le SIVU Enfance-Jeunesse et Villages Solidaires, accueil des animatrices de l'association Livres à Loisirs: "*Les tout petits lecteurs*". Plusieurs assistantes maternelles, bibliothécaires et jeunes mamans ont pu découvrir des ouvrages, et différentes techniques pour capter l'attention des petits: livres animés, marionnettes, Kamishibai, etc...

- Une sortie "Nature" avec l'école en juin. Les enfants sont montés à La Forêt, ont cueilli et ramassé fleurs sauvages, branchages, mousse, feuillages de toutes sortes. Et quel enthousiasme, au retour, pour réaliser de superbes compositions, avec une imagination étonnante (Land Art)!



Les projets

Les journées des talents seront à nouveau organisées en juin. Elles ont lieu tous les 2 ans et connaissent un beau succès. Elles allient exposition d'œuvres diverses et petits ateliers créatifs. Chacun est invité à présenter de nouvelles réalisations, que ce soit en peinture, dessin, bricolage, poésie, couture, tricot, vannerie, photographie, poterie, etc..., etc....Commencez à préparer!

L'assemblée générale sera l'occasion de définir d'autres projets éventuels au cours de l'année.

L'équipe: Vous retrouverez aux permanences: Josette Aubague, Françoise Bergerot, Valérie Bourbon, Catherine Constant, Sabine Giroud, Jean Lapalus et Annie Wenner.



Les chasseurs



L'an dernier, je rappelais dans l'article consacré à notre activité de loisir préférée que nous étions à la disposition de la commune et de ses concitoyens pour lutter contre ce fléau que représente la prolifération des ragondins. Nous avons réalisé une action forte en trucidant une vingtaine de ces animaux mais cela n'a pas suffi puisque pêcheurs et chasseurs ont constaté leur présence importante aux abords des points d'eau (étangs, rivière ou lagunes).



Il est sans doute important d'expliquer au quidam que nous sommes presque tous, peu ou mal informé, que cet animal ainsi que tous les mustélidés, véhicule la LEPTOSPIROSE, très grave maladie difficile à diagnostiquer susceptible de conséquences humaines redoutables. Un conseil à tout le moins : NE JAMAIS TOUCHER CET ANI-

MAL, vivant ou mort.

Gardons le sourire après cet avertissement pour dire que la chasse demeure un loisir convivial d'autant que cette année, le bureau de notre association a innové en décidant de réaliser un repas festif. La date fut difficile à choisir car notre souhait était de rassembler agriculteurs, propriétaires en activité ou non ainsi que leurs conjointes pour une rencontre sympathique entre les différents acteurs du monde de la terre. Chacun sait que la météo n'a pas été très bonne partenaire et certains invités, chargés d'occupations n'ont pu se libérer et nous le regrettons. Ce fut une journée fort agréable et les présents ne le démentiront pas, qui ont dégusté les terrines et les sangliers cuits au four à bois aimablement prêté par une des propriétaires que nous remercions ici. C'était succulent...

La formule sera sans doute reconduite, mais pas l'an prochain car elle nécessite une grosse charge de travail.



La météo a peut-être aussi eu une influence négative sur la reproduction des chevreuils car on trouvait en octobre des faons de très petite taille (10 / 12 kg au lieu des 17 / 20 des années précédentes). Les chasseurs se feront une joie de les préserver pour leur laisser le temps de faire leurs bois.



La journée « boudin » a recueilli votre adhésion et sera reconduite le dimanche 12 mars 2017.

Merci par avance de votre visite.

Comité des Fêtes

L'année 2016 a été une bonne année pour notre Comité des Fêtes de Trambly.

Le Loto Gourmand a remporté un grand succès, beaucoup de joueurs ; ainsi le résultat financier a permis, cette année encore, d'avoir notre feu d'artifice pour la fête du 15 Août. Le concert apéro du 24 juillet, avec les batteries fanfares combinées de Tramayes et la Clayette, situé à l'aire de loisirs du Moulin de la Vallée, a été bien fréquenté. Les musiciens ont donné un beau concert sous leur nouveau nom « **La musique des deux Vallons** », suivi de leur repas annuel qui a clos le 1^{er} semestre musical.

Cette année, bien annoncé par Radio Cactus et L'Eté Bleu, notre fête du village le 15 Août a été un beau succès avec en prime un soleil radieux, un temps magnifique.

Il y a eu :

- 70 doublettes au concours de pétanque,
- le château gonflable (avec le retour du clown) pour les enfants,
- le repas champêtre, avec plus de 200 participants, préparé par le traiteur M. Touillon (Pavé Charolais),
- l' animation musicale par DJ Taïaut
- et pour clore cette superbe journée : un magnifique Feu d' Artifice....



Le résultat financier est un peu moins bon qu'en 2015, mais largement suffisant pour continuer notre activité.

Un grand merci à tous les bénévoles, pour tout leur travail de préparation, montage, organisation et démontage.

Notre repas annuel pour les bénévoles s'est bien passé le 19 novembre dans une bonne ambiance chez Ludo.

Cette année, la location du matériel a bien fonctionné et a bien garni notre caisse !

En ce qui me concerne, mon mandat se termine maintenant et pour 2017 un autre Président de votre Comité des Fêtes sera élu pendant notre Assemblée Générale.

Un grand Merci à tous les membres du bureau du Comité des Fêtes de Trambly, qui m' ont aidé dans ma fonction de Président.

Jacques Everwijn



**ASSEMBLEE GENERALE 2017 : dimanche 26
février à 10h00 (à confirmer)**

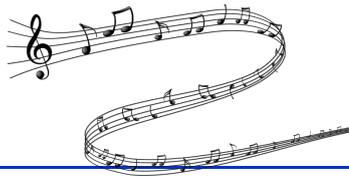
LOTO 2017 : 21 mai 2017

CONCERT : fin juillet ?

Fête du 15 août

Comité des Fêtes

Repas de quartiers:
1 € la table
0,50 € le banc



Remorque frigorifique : location réservée aux résidents de Trambly

Réservée à la chasse du 15 août au 15 octobre

Associations : 50,00 €

Particuliers : 80,00 €

Autres locations	Associations extérieures et particuliers	Associations Tramblyronnes
Tables	2 €/ table	Cotisation annuelle de 30 €, qui comprend gratuitement : 12 tables et 24 bancs. Les suivants : 1 € la table et 0.50 € le banc.
Bancs	1 €/ banc	
Boulier et cartes loto	30 €	Sinon, même tarif que particuliers.
Gaufrier	16 €	
Cafetière 100 tasses	16 €	
Podium et bâche	75 €	50 €
Chapiteau (4m X 8m)	80 €	50 €
Les 2 chapiteaux (4x8)	150 €	100 €
Les 3 chapiteaux (4x8)	220 €	150 €
Chapiteau (4m X 4m)	50 €	40 €
Les 2 chapiteaux (4x4)	100 €	80 €
Buvette		
1 élément	45 €	50 €
2 éléments	85 €	
3 éléments	120 €	

Tous renseignements et réservations auprès de Jean-Claude Martinot
Tel : 03 85 50 49 17

A PAYER AVANT
LE DEPART DU
MATERIEL

Le comité des Fêtes reste entièrement à votre service pour d'éventuels besoins en matériel

Les roses de Noël

Comme chaque année depuis 1979, le Club des Aînés « les Roses de Noël » poursuit son bon-homme de chemin avec le sourire, parfois des contrariétés, mais en général dans la bonne humeur avec deux nouvelles adhérentes, mesdames Suzanne Marin et Monique Perrot.

Sur les 36 inscrits, tous ne peuvent assister à chaque réunion mensuelle (le deuxième mercredi du mois depuis cette année) mais la participation est néanmoins régulière pour les deux-tiers et un peu plus nombreuse lors des sorties ou évènements qui jalonnent l'année.

Ainsi lors des anniversaires de décennie, pour cette année, ceux d' Evelyne, Marie Thérèse, Christian et Jean, l'après-midi a été ponctué d'une dégustation de pâtisserie relevée de bulles fort sympa. offerts par les récipiendaires.



Et puis, Le 13 janvier, l'assemblée générale précédait une excellente choucroute partagée avec le Père Leconte, convive accueilli avec plaisir. Puis le sort désignait le roi et les reines des galettes

Le 9 mars, Nicole nous concoctait un succulent repas « chasseur ».

Le 14 juin, nous nous sommes rendus en « Terre Bressanne » à Saint Etienne du Bois précisément en compagnie des Trivigeots pour la découverte d'un musée paysan attrayant ainsi que des Gorges de l'Ain à Chambod, périple de navigation compris ; entrecoupé d'un repas bien construit à l'auberge près du musée. La fin d'A.M. nous permettait de découvrir le travail de dégorgement et remise en bouteilles du Cerdon dans les chais de la maison Lingot-Martin avec dégustation, cela va sans dire. Ceux qui n'étaient pas intéressés par la boisson gazeuse pouvaient faire des emplettes parfumées au magasin de la Fruitière situé juste à côté (Comté, Gex et autres fromages affiniés).



Après l'intermède des vacances de juillet et août, reprise des après midi de jeux puis le 17 nov. journée cabaret au « Paris spectacles » à Renaison dans la Loire.

Nous avons aussi organisé un concours de belote coïncidé le 5 mars qui a bénéficié d'un succès mitigé (32 doublettes) mais brillamment remporté par Odette et Christian des Entrées à qui nous disons bravo. Ce concours est transféré au 25 mars 2017. Le concours de belote à la vache du dimanche 4 décembre a vu un nombre d'assidus



aussi nombreux que l'an dernier (44 doublettes).



Enfin, nous poursuivons chaque semaine notre belote interne qui a vu aux premières places en 2015, Pierre de-vancer Colette et Françoise. La lutte est acharnée depuis la rentrée pour figurer aux premières loges...



Les trésoriers gardent le sourire...la vie est belle.

CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) présidé par le Maire est composé de huit membres. 4 membres du Conseil Municipal : Françoise Bergerot - Christine Vivier - Monique Vouillon - Bernard Perrin - 4 membres hors élus : Josiane Billonnet - Patrick Chatelet - André Forest - Jean-Claude Martinot.

Chaque année, 3 rendez-vous incontournables ponctuent la vie du C.C.A.S. :

- * le 1^{er} dimanche de mars : repas offert aux aînés tramblyrons de plus de 72 ans, salle du « Mille Club »,
- * le 2^{ème} dimanche de septembre : loto gourmand ouvert à tous (son but : financer l'animation du repas des aînés),
- * week-end avant Noël : distribution de chocolat à domicile aux aînés tramblyrons de plus de 72 ans.



Le C.C.A.S. peut aussi venir en aide ponctuellement à des personnes ou familles en difficulté ; les interventions motivées sont soumises à audition des personnes devant les membres du Conseil d'Administration. S'adresser en Mairie.



LES DOIGTS D'OR

Encore une année qui débute pour les doigts d'or.

L'activité « peinture sur soie » reste toujours notre préférée, mais nous avons d'autres activités toutes aussi passionnantes : tricot, perles, couverture, et cette année une nouvelle activité : la fabrication de boîtes cartons.



Chaque adhérente fait ce qui lui plaît.

Nos objets seront présentés lors de la prochaine exposition des « Talents Locaux » (Voir date dans le calendrier en fin de bulletin)

Nous vous donnons rendez-vous chaque lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 14h à 18h, à la salle des Associations autour d'un bon thé ou café de l'amitié.



La peinture sur soie est une joie permanente de couleurs et de créativité. Le lundi est, et sera toujours, notre rendez-vous de plaisir.

Amitiés TRAMBLY-VRITZ

L'A.G. a eu lieu le 24 janvier 2016.

Après 15 ans de bons et loyaux services (qu'il en soit ici remercié) le Président Jacques THORD donne sa démission et annonce la démission du vice-président J.C. MARTINOT et du trésorier M. TOURNEL.

Après appel à candidatures, vote, le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente..... : Josiane BILLONNET
Vice président.....: Michel CHATELET
Trésorier..... : Jacques THORD
Trésorier adjoint.....: Robert BILLONNET
Secrétaire : Josette AUBAGUE
Secrétaire adjoint..... : Jean Pierre JAILLOT
Commissaire/Comptes: Christine VIVIER



Réunion le 29 mai

Préparation de notre voyage à Vritz les 26 27 28 août.

Choix du voyageur après comparaison des divers devis reçus (voyages clunisois retenus)
Demande de participation de chacun de 100 euros + 20 euros supplémentaires suite à plusieurs défections (seulement 17 personnes). Vritziens et Tramblyrons ont beaucoup regretté l'absence de Roland (pour raison de santé). Ses chansons nous ont manqué.

Création d'une commission « loto » qui a eu lieu le dimanche 6 novembre.

Remerciements de la part de la présidente à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette manifestation.

L'argent étant « le nerf de la guerre », il nous faut réunir des fonds pour recevoir dignement nos amis Vritziens à l'Ascension 2018 (les 10 11 12 mai) pour leur préparer un séjour à l'image de celui qu'ils nous avaient concocté fin août et dont voici le compte-rendu.

Un jumelage qui résiste au temps. Association Amitiés Trambly-Vritz (44) initiée par le Maire J.P. AUBAGUE il y a déjà 23 ans. Une amitié sans faille et c'est ainsi que 17 membres ont pris la route de VRITZ vendredi 26 août à 5 h. du matin pour 3 jours merveilleux.

A l'arrivée à Vritz fanfare et apéritif offert par la mairie nous attendaient (avec un magnifique ciel bleu et une chaleur torride).

Repas salle des fêtes, visite d'un musée à Saint Sulpice des Landes, installation dans les familles.



Amitiés TRAMBLY-VRITZ



Samedi matin, direction Nantes, repas restaurant, visite guidée à pied (cathédrale et château des ducs de Bretagne) en bus jusqu'au parc des machines de l'Ile. Puis direction Trans / Erdre où, en plein champs, 318 bénévoles nous ont servi un excellent repas sur fond de cabaret des années 40 et présenté un spectacle son et lumière époustouflant, grandiose, émouvant, intitulé : « la nuit de la Liberté », relatant la guerre 39-45 dans la région de Nantes, jusqu'à la nuit de la libération. Le spectacle s'est achevé par une communion étroite et émouvante entre les acteurs

et les spectateurs chantant ensemble : « je chante avec toi LIBERTE »

Dimanche matin, réunion entre les 2 associations pour évoquer le passé, le présent et l'avenir avec le même constat des 2 côtés : associations qui vieillissent par manque d'arrivée d'adhérents plus jeunes (40 - 50 ans).

Alors, à bon entendeur!!!!!! venez nous rejoindre. Les 3 nouveaux dans le déplacement ont été enchantés par l'accueil, la convivialité, l'amitié qui ressortaient tout au long de ces 3 jours. Retour à Trambly dans la nuit de dimanche, la tête pleine de souvenirs et le cœur rempli d'émotions.



Une erreur s'est glissée dans notre bulletin de l'année 2015, nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser. Nous vous en faisons un petit rappel « tout en photos ».

Restaurant du Col de la Croix Fry
Et c'était le 16 mai 2015 ... !



Souvenirs de la 6



C'était en 1966...



En haut de gauche à droite : Louis Balvay, Jean Bouillet, Fernand Domas, Clodius Laporte.

Au 2^{ème} rang de gauche à droite : Raymond Paulin, Georges Roux, Marc Domas, Gisèle Bonin, Alain Luyat, Marcel Delhomme.

Au 1^{er} rang de gauche à droite : Viviane Fournier (19 ans), Jean Claude Dorgaud, Evelyne Fournier, Jean Marie Bonin, Jeannine Noly, Jean Vouillon, Marie Hélène Luyat, Alain Gros, Danielle Lhenri, ?

C'était en 2006 ...



De gauche à droite en commençant par le bas : Louis Balvay - Marcel Delhomme - Paul Bonnetain
2^e rang : Andrée Bonnetain-Philibert - Jean-Claude Chanut - Claude Vivier-Valéry - Gérard Janin - Yvette Moiroux - Jean-Paul Aubague - Jean Lapalus - Evelyne Fournier - Jeannine Cognard - Georgette Dumontet
3^e rang : Alain Charvet - Jérôme Vouillon - David et Delphine Ledesma - Christine Vivier - Thierry Lafay - Fabienne Martin Payen - Annie Cognard Aubague - Pascal Chanut - Denis Balvay
Les 10 ans : Lola Gallay - Michel Cimetière - Léonie Prost

Conscrits 2016



De gauche à droite en commençant par le bas :

1er rang : Jean-Paul Aubague - Bastien Enria - Chloé Moiroux - Lynette Ledesma - Marcel Delhomme - Lou Gallay - Kevin Chevallier - Quentin Genette - Kevin Mazelier-Roy

2^{ème} rang : Alain Charvet - Claude Valéry-Vivier - Josette Franceschini - Yvette Moiroux - Raymond Robbe - Jeannine Cognard - Colette Denojean - Martine Robbe - Daniel Lasset

3^{ème} rang : Ludovic Ravanier - Claudette Robin - Christine Vivier - Denis Balvay - Philippe et Pascale Bouilloux - Fabienne Martin-Payen - Annie Cognard-Aubague

4^{ème} rang : Jean-Claude Chanut - Sabine Giroud - Philippe Guyennon

5^{ème} rang : Séverine Duperron - Cristina Viera - Baptiste Montagne - Jérôme Vouillon - Delphine et David Ledesma - Lola Gallay - Léonie Prost



Dates des manifestations pour les conscrits de la 7 :

Boudin : dimanche 19 février

Brioche : dimanche 26 février et poursuite le 19 mars

Banquet : samedi 8 avril

Constitution du bureau de la 7

Président : André Forest

Vice-président : Georges Roux

Trésorière : Françoise Bergerot

Vice-trésorier : Patrick Chatelet

Secrétaire : Suzanne Aulas

Etat Civil

Hommages

Alain CHANUT : 27 janvier 2016

Alain est né le 7 août 1969 à Cluny. Après sa scolarité, il a travaillé dans plusieurs établissements avec quelques coupures. Il a fini chez Daniel Balvay, comme employé. Sa vie de famille n'a pas toujours été facile après sa séparation, mais il a su surmonter ce mauvais passage.

Malheureusement, la maladie l'a obligé à interrompre son travail malgré tous les projets qu'il s'était fixé et dont il nous parlait

Après son opération à Lyon le 7 janvier, il est revenu à l'hôpital de Mâcon où son état s'est dégradé rapidement pour nous quitter le 27 janvier.

Irène BOUILLET : 30 juin 2016

Irène Bouillet, née Chanut voit le jour à Matour le 28 juin 1923, au lieu-dit « La Garenne », au sein d'une famille unie. Elle grandit en compagnie de sa sœur aînée Jeanne, puis au côté de Georges Ribeiro (3 ans) et Suzanne Laporte (10 ans) tous deux enfants de l'Assistance Publique.

Après avoir travaillé chez Mr et Mme Nesme, notaire à Matour, elle fait connaissance de Jean Bouillet lors du mariage de sa sœur Jeanne avec François Domas le 16 février 1946.

Elle épouse Jean le 2 avril 1949, et le couple s'installe à Trambly : Jean est forgeron, Irène tient le café. De cette union sont nés deux enfants : Christiane, en avril 1951 et Daniel en août 1952.

En 1981, après avoir travaillé 42 ans, Jean et Irène s'installent aux Races dans leur maison construite en famille. Ils y vivent une retraite paisible et bien méritée jusqu'au décès de Jean en juin 2002. Dès lors, Irène vit seule dans sa maison. Mais ces dernières années furent entachées par la maladie d'Alzheimer de plus en plus présente. Malgré tout, elle est restée chez elle jusqu'à sa mort accompagnée de ses enfants et petits enfants.

Ginette DUFOUR : 9 juillet 2016

Née le 1^{er} mars 1932, à Saint-Vallier, Ginette arrive en 1936, à l'âge de 4 ans, dans la famille Boucaud, au lieu-dit « Le Pas de la Sue », où elle est adoptée et porte le nom Boucaud-Bourbon. A 14 ans, elle devient employée de maison chez le docteur Maurice de Matour. Puis à 18 ans, elle retourne à l'école à Mâcon, où elle prend des cours de couture afin de devenir couturière.

En 1952, elle épouse André Dufour, et le couple s'installe à Mâcon. De cette union naissent quatre garçons, Dominique, Pascal, Gilles, Eric et une fille Isabelle, puis de nombreux petits et arrière-petits-enfants.

En retraite en 1990, le couple s'installe à Trambly au Pas de la Sue.

Après le décès d'André en 2007, Ginette vivra seule, avant de retrouver un ami d'enfance qui, l'accompagnera durant ces deux dernières années jusqu'à sa mort, survenue à l'hôpital de Mâcon, à l'issue d'une longue et douloureuse maladie.

Aux familles, nous renouvelons toutes nos sincères condoléances.

Columbarium

BIENTOT UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE

La Municipalité réfléchit depuis plusieurs mois à l'installation d'un columbarium au cimetière communal.

L'endroit privilégié pour le positionnement de ce columbarium serait à l'entrée gauche du cimetière aux abords du jardin du souvenir actuel.

Créer un espace cinéraire, c'est permettre à une famille de déposer une urne dans un site favorisant le recueillement. Aujourd'hui en France, 30 % des familles choisissent la crémation.

Un dispositif de 6 emplacements pouvant contenir au moins 3 urnes chacune est à l'étude. Leur prix de cession sera fixé en assemblée communale, pour une durée à déterminer.

Le choix définitif sera acté prochainement au Conseil Municipal en favorisant l'esthétique et une bonne intégration dans le site.

Tous renseignements auprès du Secrétariat de la Mairie.

Ci-contre un exemple de columbarium

LOZARIS BIFACE case de 3 urnes



12 à 44 concessions

Dimensions 12 concessions:

Hauteur 1,28 m
Longueur 1,90 m
Largeur 0,92 m

Caractéristiques :

Les cases sont réparties sur les deux faces de la structure.

Modèle courbe donnant une dynamique aux columbariums muraux classiques, la tablette devant les cases et l'espace créé par la structure en alvéole permettent aux familles de déposer des objets personnels.



Lozaris biface 12 cases de 3 urnes Rosé de Senones



Modèle déposé Meazza

Tous les modèles de cette gamme peuvent être réalisés en version une face, les cases ont alors une contenance de 6 à 8 urnes



Etat Civil

Naissances

Julien Noly et Marion Varinier
En plaine
sont heureux de vous présenter
leur petit

Gabin NOLY
né le 02 avril



Patrice Alloin et Sandra Carré
1, rue de l'Eglise
sont heureux de vous présenter
leur petite

Léa CARRE ALLOIN
Née le 26 Août



Arnaud et Loranne Fournel
4, route des Charrières
sont heureux de vous présenter
leur petit

Anthime FURNEL
né le 09 décembre



Il y a 100 ans ...

Séance du 4 juin 1916 : Taxe vicinale

L'an mil neuf cent seize, le quatre juin, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Rollier, Maire.

Présents : Messieurs Aulas, Bouillet, Cinquin, Lardet, Rollier, Maire

Le conseil,

Vu les lois, règlements et circulaires concernant les chemins vicinaux ;

Vu le rapport des agents voyers pour 1917

Délibère :

1°) Seront remplacés par des centimes additionnels en 1917 :

3 journées de prestations d'animaux et véhicules, et 3 journées de prestations individuelles

2°) Il accepte les chiffres portés au Budget additionnel de 1916

3°) Il décide que les prestations seront converties en tâches en 1917

Ont signé tous les membres présents

Séance du 4 juin 1916 : Modification du service des Postes

Considérant que les correspondances provenant de la direction de Mâcon arrivent à Trambly par le train de 9h20 du matin, qu'elles sont dirigées sur Roanne pour ne revenir qu'au prochain train de 4h45 du soir et être distribuées le lendemain, avec un retard de 24 heures ;

Considérant que cet état de choses est préjudiciable aux commerçants et aux nombreuses familles qui attendent avec impatience des nouvelles de leurs membres mobilisés ;

Vu, d'autre part, les réclamations des habitants à cet effet,

Demande à Monsieur le Directeur des postes et Télégraphes de vouloir bien organiser le service, de façon que le courrier postal soit retiré au train de 9h20 du matin et non à 8h.

Ont signé tous les membres présents.

Séance du 27 août 1916

L'an mil neuf cent seize, le vingt sept août, à neuf heures du matin, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Rollier, adjoint, faisant fonctions de Maire, en l'absence du Maire, mobilisé.

Étaient présents : Messieurs Aulas, Bouillet, Cinquin, Rollier, Maire.

Absents : Mrs Audet, Augoyat, Janin, Mallein (mobilisés) et Combiér.

Il n'a été pris aucune délibération.

Le Maire,

Session extraordinaire du 28 novembre 1916

L'an mil neuf cent seize et le vingt huit novembre, à six heures et demie du soir, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Rollier, adjoint faisant fonction de Maire, en l'absence du Maire mobilisé.

Étaient présents : Mrs Aulas, Cinquin, Bouillet, Rollier, Maire

Absents : Messieurs Combiér, Audet, Janin, Mallein mobilisés

Le Conseil municipal

Vote la somme de 150 F. au profit de la construction d'un Sanatorium à la Guiche, devant être utilisé par les Militaires tuberculeux et ultérieurement pour la population civile du département

Donc 150 F. à prélever sur l'article 9 des Chapitres additionnels au budget de 1916

1 700 F. pour l'entretien des bâtiments communaux

Ont signé tous les membres présents.

Session extraordinaire du 29 octobre 2016

L'an mil neuf cent seize, le vingt neuf octobre, à neuf heures du matin, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Rollier, adjoint faisant fonction de Maire, en l'absence du Maire mobilisé.

Étaient présents : Messieurs Aulas, Bouillet, Cinquin, Rollier, Maire.

Absents : Messieurs Combiér, Audet, Janin, Mallein mobilisés, Augoyat, Lardet, Bernachon, Dargaud, dé-cédés.

Considérant que l'installation d'une boîte mobile à la station de Pari-Gagné faciliterait l'échange des correspondances aux habitants des hameaux de Pari-Gagné, La Gotale, Fontpely, Montravent, ainsi qu'à ceux de la commune de St-Léger S/la Bussière ;

S'engage à verser par moitié avec la commune de St Léger S/la Bussière :

1°) une somme de 12,50 F représentant la contribution des communes aux frais d'achat, soit 6,25 F pour chacune des deux communes

2°) une redevance forfaitaire annuelle de 30 F. pour la présentation de la boîte par les agents de la Cie PLM aux courriers convoyeurs en service dans les différents trains, soit 15 F. pour chacune des deux communes.

S'engage à participer également aux frais de pose et d'entretien.

Décide de prélever ces dépenses sur l'article 26 prévu au budget de 1916 et en cas d'insuffisance sur l'excédent au budget.

Ont signé tous les membres présents.

Notre commune en mouvement

PONT DE LA VALLEE

Le Conseil Départemental de Saône-et-Loire a procédé en septembre/octobre dernier à la réparation du pont dit de « La Vallée » franchissant le ruisseau du même nom et supportant la R.D. 987 dans l'agglomération de Trambly entre « La Croix St Clair » et « Le Ravelin ».

Caractéristiques de l'ouvrage, des abords et de la chaussée :

Il s'agit d'un ouvrage voûté en pierres maçonnées aux dimensions suivantes :

ouverture de 2,90 m - gabarit de 2,50 m - longueur de 4,00 m.

Il a été élargi en 1972 par une buse métallique de dimension similaire sur une longueur d'environ 6 m.

Les mesures du trafic réalisées en 2014 font apparaître une moyenne de 2 599 véhicules/jour dont 7,6 % de poids lourds.

L'ouvrage présentait une oxydation de la buse métallique dans la zone de marnage.

Les travaux réalisés ont consisté au remplacement de la buse métallique par un cadre béton armé de dimension 3 x 3 m sur une longueur de 7 m.

Ce chantier, confié à l'entreprise Bouhet de Digoin pour un montant 61 145 € HT, s'est déroulé dans de très bonnes conditions entre le 26 septembre et le 12 octobre. Les déviations mises en place par la Direction des Routes du Département et la Municipalité ont été dans l'ensemble bien respectées.

Suite à l'intervention de la Municipalité et la remarque de nombreux usagers de cette route : ce site a été sécurisé par l'installation d'une barrière.



Notre commune en mouvement

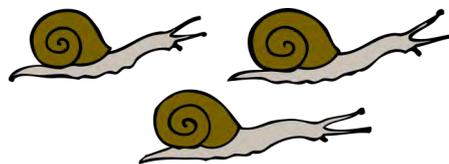


Un éleveur d'escargots dans la commune

La famille Vichet habite notre commune depuis août 2015, au hameau de « Présentin » avec ses trois enfants. Elle a acheté l'ancienne ferme Lapalus/Lasset et l'a rénovée pendant plusieurs mois.

Reconversion complète et changement de vie pour ce couple parisien avec pour David le lancement d'une activité d'héliculteur.

Après une journée découverte le dimanche 11 décembre dernier, le magasin de vente à l'enseigne « Grosnescargot » est ouvert à « Présentin ». Il est prudent d'annoncer son arrivée en téléphonant au 07 68 69 36 99.



TRAMBLY RENCONTRE

LE JOURNAL DE SAÛNE-ET-LOIRE DIMANCHE 3 JUILLET 2016

Un élevage d'escargots dans la commune

Après avoir été intermittent du spectacle, David Vichet a décidé de changer de vie. Il vient de se lancer dans l'héliculture. Rencontre

Avant de venir à Trambly que faisiez-vous ?

« J'étais intermittent du spectacle. J'ai travaillé une vingtaine d'années comme ingénieur du son dans l'audiovisuel pour différentes prestataires de service. Je travaillais beaucoup en studio. J'en avais marre d'être enfermé devant des projecteurs et des tables de mixage. J'avais besoin de m'aérer. »

Pourquoi avez-vous décidé de changer radicalement de métier ?

« J'habitais dans la banlieue parisienne où j'avais un jardin. En tondant régulièrement la pelouse, je voyais des gros escargots de Bourgogne que je protégeais. Puis l'idée a mûri en deux années. Je me suis informé sur Internet sur l'héliculture. J'ai suivi un stage et j'ai convaincu ma femme qu'il valait mieux vivre à la campagne. J'ai visité beau-



■ David Vichet présente la planche où sont fixés les escargots. Photo Paul BOUILLET

Première récolte

À quand la première récolte ?

« Avant les grands froids afin d'être commercialisés avant les fêtes de fin d'année. Je compte en laisser pour la reproduction, sachant qu'un escargot pond entre 100 et 120 œufs. Les pertes sont entre 20 et 50 %. La grêle du mois de mai a déjà ôté une partie de la récolte que je ne peux pas chiffrer. Et puis je suis débutant, donc un taux de réussite moindre. »

CONTACT Grosnescargot 07.68.69.36.99 ou rosnescargot@free.fr

coup de région de France. Pourquoi avoir choisi la Saône-et-Loire ?

« Mes grands-parents sont de Marnay, à côté de Chalon-sur-Saône. J'ai remonté le cours de la Grosne depuis Marnay : je ne voulais pas être en zone inondable. L'escargot aime la pluie, mais pas les inondations. Avec ma femme, nous avons choisi Trambly, acheté cette maison. Nous y habitons depuis août 2015. »

Qu'avez-vous financé ?

« Comme je suis en reconversion professionnelle, j'ai financé le parc et le matériel. J'ai construit le parc de 150 m² au printemps. Il est couvert d'un filet contre les prédateurs. »

À quelle date sont arrivés les premiers petits escargots ?

« En avril, les 75 000 naissains (embryons qui sortent de l'œuf) sont arrivés dans des boîtes. Je les ai mis à l'intérieur à l'abri du froid, car ils ne doivent pas être déposés dehors avant la fin des Saints de Glace. »

De quoi se nourrissent-ils ?

« De l'herbe qui était présente, mais j'ai également semé des choux fourragers, des radis, du colza et de la moutarde. Je leur donne chaque jour un complément nutritionnel : farine végétale à base de blé, et un apport de calcaire. Chaque soir, vers 18-19 heures lorsqu'il n'a pas plu, j'arrose entre 3 et 10 minutes. La rosée de la nuit tombe permet à l'escargot de se nourrir avant l'aube. »

Paul Bouillet (CLP)

Notre commune en mouvement

Randonnée d'été :

La balade semi nocturne du jeudi 21 juillet a connu à nouveau une belle participation avec plus de 160 personnes. Favorisés par un temps clément, les marcheurs ont pu découvrir les chemins de La Vallée - La Gare - Les Entrées - Commerçon - Les Charrières - Mon Raccourci.

Ce parcours préparé par Bernard et Nathalie Perrin a ravi l'ensemble des randonneurs. Le verre de l'amitié a été servi dans la cour de la mairie et a permis des échanges conviviaux.

Rappelons que les marches nocturnes d'été seront renouvelées en 2017.

Elles sont organisées par l'Office de Tourisme du haut clunisois dans chacune des onze communes du territoire communautaire, tous les jeudis de fin juin à fin août .



Prochaine Rando : juillet 2017



Terrains à bâtir

Plusieurs terrains à bâtir sont disponibles à la vente dans le bourg de Trambly et aux abords. Parcelles d'environ 1000 à 1500 m², situées plein sud.

Tous renseignements auprès de la mairie de Trambly.



REDACTION ET REALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL

Merci à toute l'équipe qui a travaillé à la réalisation de ce bulletin : Christine, Françoise, Monique, Virginie, Jean-Paul, Colette et Chantal, à toutes celles et ceux qui ont rédigé ou participé à la rédaction des articles, à Colette et André pour la correction, et à Christine pour la mise en forme et en couleur des textes.

Nous réfléchissons

L'année 2017 sera consacrée à 2 projets importants :

Rénovation thermique du bâtiment de l'ancienne poste

La rénovation thermique du bâtiment de la garderie périscolaire (ancienne Poste), située rue de l'Eglise sera le chantier majeur de la Municipalité.

Avec la Communauté de Communes, dans le cadre du dispositif « Territoire à Energie Positive Croissance Verte » (TEPCV), notre Commune par l'intermédiaire de son Maire a signé à Paris (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable) le 19 mai dernier, une convention attribuant une aide de 28 902 € pour les travaux d'isolation par l'extérieur de ce bâtiment.

Cette opération consistera à l'isolation thermique des murs périphériques, remplacement des menuiseries extérieures (portes et fenêtres).

Une consultation d'entreprises va être réalisée prochainement pour un chantier à prévoir au printemps/été 2017.



Signature de la convention TEPCV au ministère le 19 mai en présence de Ségolène Royal et de 4 maires du territoire.

Accessibilité et sécurisation du parvis de l'église

En pourparlers depuis plusieurs mois, les travaux de mise en accessibilité (aux personnes à mobilité réduite) ainsi que la sécurisation de l'Eglise et de son parvis verront le jour au printemps prochain.

A ce jour, ces dossiers ne sont pas encore totalement finalisés.

Des aides seront sollicitées auprès de l'Etat et le Conseil Départemental pour compléter l'autofinancement communal.



Calendrier des manifestations 2017

Janvier :

Dimanche 08 : Vœux de la Municipalité.

Accueil des nouveaux habitants

Dimanche 08 : Loto du R.P.I. des Grosne

Dimanche 15 : Assemblée Générale « Les Amis des Fleurs »

Samedi 21 : Concours de tarot (amitiés T. - Vritz)

Février :

Dimanche 19 : Boudin des Conscrits

Dimanche 19 : Loto « Les Amis des Fleurs »

Dimanche 26 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes (ou 19 mars date à confirmer)

Dimanche 26 : Vente de brioches à domicile par les

Mars :

Dimanche 05 : Banquet des Aînés offert par le C.C.A.S.

Dimanche 12 : Boudin des Chasseurs

Dimanche 12 : Randonnée Serpentine pédestre (foyer)

Dimanche 19 : Vente de brioches des conscrits (suite et fin).

Samedi 25 : Atelier cuisine sur le chocolat (foyer)

Samedi 25 : Concours de belote coincée (club des Aînés)

Avril :

Samedi 08 : Banquet des conscrits de la « 7 »

Mai :

Dimanche 14 : Marché aux fleurs par « Les amis des fleurs »

Juin :

Samedi 10 et dimanche 11 : Journées des Talents organisée par la bibliothèque.

Juillet :

Samedi 08 : Assemblée générale société de chasse

Dimanche 09 : Vide-grenier du Foyer Rural

Jedi ? : Balade nocturne organisée par l'office du tourisme

Août :

Mardi 15 : Fête du village organisée par le Comité des fêtes

Septembre :

Dimanche 10 : Loto gourmand du C.C.A.S

Octobre :

Courant du mois : Loto A Cloche Pierres.

Novembre :

Dimanche 05 : Loto de l'association « Amitiés Trambly-Vritz »

Samedi 18 : Après-midi jeux Foyer Rural en partenariat avec le Sivu

Décembre :

Dimanche 03 : Concours de belote du Club des Aînés « Les Roses de Noël »

